

Faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant

Rapport du maire

Année financière 2024

Mesdames, Messieurs,

Le rapport financier 2024 est déposé au conseil municipal ce lundi 11 août 2025. Il est accompagné du rapport de l'auditeur indépendant, émis par Raymond Chabot Grant Thornton, Société de comptables professionnels agréés.

L'exercice financier consolidé 2024, incluant les états financiers de la Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer (SDMC), du Quai des arts et de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure (RGMRA), s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 619 302 \$. Les revenus consolidés se chiffrent à 13 122 997 \$.

Résultats 2024				
	Budget (\$)	Ville (\$)	Organismes contrôlés (\$)	Total consolidé (\$)
Revenus	10 910 956	11 914 934	1 312 693	13 122 997
Charges et autres éléments	10 910 956	11 394 854	1 213 471	12 503 695
Excédent de fonctionnement de l'exercice	0	520 080	99 222	619 302

À elle seule, l'administration municipale a dégagé un excédent de 520 080 \$. Ce surplus a été généré en grande partie par des revenus qui se sont avérés au-dessus des prévisions, comme les taxes foncières en raison de nouvelles valeurs (+ 210 000 \$), les revenus du camping (+ 115 000 \$) et les droits de mutation (+ 90 000\$). De plus, l'équipe de l'administration municipale a veillé au suivi serré du budget de dépenses tout au long de l'année pour dégager cet excédent.

La SDMC a, pour sa part, dégagé un surplus de 102 000 \$, relié essentiellement au développement de la clientèle du golf. L'excédent accumulé de l'organisme est maintenant de 170 000 \$ et contribuera aux investissements futurs au golf.

L'exercice financier de la Ville résulte en un excédent accumulé non consolidé au 31 décembre 2024 de 1 357 023 \$. Bien que la situation financière de la Ville soit saine, les défis demeurent nombreux. Les augmentations des coûts de construction et des taux d'intérêt ont un impact majeur sur la planification des projets d'investissements municipaux. Il faut donc demeurer vigilant et continuer de veiller à une saine gestion des finances de la Ville pour maintenir des services de qualité aux citoyens.

En mettant la planification stratégique à jour, en 2022, le conseil municipal s'est donné des objectifs financiers qui permettent de poursuivre le développement de la Ville tout en préservant la santé financière de celle-ci. Le rapport financier 2024 témoigne de l'atteinte de ces objectifs : limiter l'endettement de la Ville, augmenter les revenus et le surplus cumulé et limiter l'augmentation du compte de taxes au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Investissements en immobilisations

Les investissements en immobilisations se sont chiffrés à 1,6 M\$ en 2024, soit moins qu'en 2023, alors à près de 10 M\$, en raison de la réfection de l'aréna Léopold-Leclerc, entre autres.

Les principaux investissements sont les suivants :

- 700 000 \$ Achèvement des travaux de réfection de l'aréna;
- 300 000 \$ Achat d'une génératrice pour l'hôtel de ville et d'une génératrice mobile;
- 100 000 \$ Conversion à l'éclairage à DEL sur la promenade des Acadiens et à l'hôtel de Ville;
- 90 000 \$ Réseaux d'aqueduc et d'égout au camping;
- 30 000 \$ Conversion, au système de communication numérique, du service de sécurité incendie.

Les documents détaillés sont publiés sur carletonsurmer.com.

Le maire,



Mathieu Lapointe

